

● **Nature de l'action**

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Futurs opérateurs d'entreprise, amenés à travailler avec les techniques de travaux en hauteur, avec installation, dispositif et EPI de l'entreprise, L'opérateur sera chargé de la préparation ou de l'exécution de travaux en hauteur selon les règles définies par son entreprise.

● **Pré-requis**

Vérification d'aptitude médicale organisée par l'entreprise.

Expérience du chantier souhaité ;

Savoir lire le français notamment pour la lecture des notices d'utilisation

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable de :

- Repérer les différents types de matériels de protection individuelle existants
- Connaître les règles d'installation et d'utilisation, pour les protections contre les chutes de travaux en hauteur
- Appliquer les techniques de déplacement au poste de travail adaptées lors des interventions de travaux en hauteur.

● **Modalités et délais d'accès**

- Modalités d'accès : Entretien téléphonique
- Estimation du délai d'accès : de 1 à 2 mois

● **Méthodes pédagogiques**

- Pédagogie active et participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants ;
- Tour de table ;
- Interactivité entre formateur et stagiaires.
- Alternances des apports théoriques et pratiques, les parties pratiques représentent 75 % du temps de formation.
- Illustration : PowerPoint, vidéo en salle de cours
- Remise d'un dossier de stage
- Exercices d'application avec EPI, plateau technique.

● **Matériel pédagogique**

- Salle de cours équipées, Paperboard, Vidéoprojecteur
- Moyen d'accès, échelles, nacelles,
- EPI antichute pour les stagiaires

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Devoirs et responsabilités
- Réglementation,
- Techniques, installations,
- Dispositifs et E.P.I. lié au travail en hauteur
- Présentation des moyens matériels, documents et supports formation

LES REGLES ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DU TRAVAIL EN HAUTEUR

- Définition des travaux en hauteur
- Réglementation applicable selon le code du travail
- Les recommandations de la CNAM liées aux travaux en hauteur
- Les accidents du travail
- Calculs théoriques d'une chute

LES RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX EN HAUTEUR

- Risques liés aux chutes de hauteur.
- Risques liés aux chutes d'objets.
- Risques liés à la manutention de pièces.
- Risques liés à l'électrification.
- Risques liés aux mauvais états des surfaces de déplacement.
- Risques liés aux obstacles
- Les consignes applicables face aux différents risques identifiés

LES DISPOSITIFS DE PROTECTION PAR ASSUJETTISSEMENT

- Les longues fixes
- Les longues réglables ou non et connecteurs
- Les amarrages et ancrages (fixes et mobiles)
- Ligne de vie temporaire
- Utilisation

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE PAR ASSUJETTISSEMENT ET CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

- Les harnais d'antichute (mise en place)
- Les longues réglables ou non et connecteurs
- Les systèmes de liaison antichute
- Les absorbeurs d'énergie

● **Qualification des intervenants**

Formateur spécialisé

● **Modes d'évaluation**

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage
- QCM et évaluation pratique des savoir-faire;

Le suivi efficace de cette formation doit permettre aux participants d'avoir la capacité d'obtenir l'autorisation de travail en hauteur et mise en place de filets de recueil.

● **Sanction de la formation**

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

● **Durée et rythme**

1 jour, à raison de 7 heures par jour.

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou
benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

**LES EQUIPEMENTS DE TRAVAIL EN MAINTIEN ET
REACTUALISER LEURS MISES EN OEUVRE**

- Les systèmes de liaisons et blocages
- Positionnement au poste de travail par assujettissement
- Blocage au poste de travail, utilisation d'outils
- Déplacement horizontal,
- Le maniement, le contrôle et l'entretien du matériel

**LES POINTS D'ANCRAGE ET LES PROCEDURES
DE CONTROLE**

- Les ancrages fixes ou structurels
- Les systèmes d'ancrages temporaires et mobiles
- Positionnement des systèmes d'ancrages temporaires et mobiles

**LES PROCEDURES DE VERIFICATION DES EPI
ANTI-CHUTE, DES CORDAGES, LONGES,
CONNECTEURS....**

- La mise au rebut réglementaire des EPI antichute, longes, connecteurs....
- Comment réagir lors d'un accident,
- Protéger, Alerte, Secours

**EVALUATION DES ACQUIS REGLEMENTAIRES,
TECHNOLOGIQUES ET SECURITAIRES**

- Évaluation théorique (30 min)
- Évaluation pratique (en continue)

BILAN FINAL DE L'ACTION DE FORMATION

- Analyse critique de l'évaluation et commentaire du participant
- Les différents points à améliorer
- Bilan en commun avec le ou les responsables
- Mise en situation des stagiaires par équipe;
- Validation des techniques (intervention, utilisation et vérification des EPI) ;
- Analyses et actions correctives de chaque stagiaire.
- Synthèse de la formation et remise d'un fascicule par stagiaire.